



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le vendredi seize octobre à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

M. François OUZILLEAU, Maire,

Date de convocation :

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, Mme Léocadie ZINSOU, Mme Nicole BALMARY, Mme Catherine DELALANDE, Adjointes

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 30

Conseillers votants : 35

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Titouan D'HERVE, Mme Patricia DAUMARIE, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, Mme Lydie BRIOULT, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Sébastien LECORNU à M. François OUZILLEAU
M. Johan AUVRAY à M. Jérôme GRENIER
M. Hervé HERRY à Mme Dominique MORIN
M. Yves ETIENNE à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE
Mme Fanny FLAMANT à M. David HEDOIRE

Absents :

Secrétaire de séance : Christopher LENOURY

N° 136/2020

Rapporteur : François OUZILLEAU

OBJET : Compte-rendu des décisions du Maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22,
Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°009/2020 du Conseil municipal du 23 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter en Conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré prend acte des décisions suivantes :

- 1) 0066/2020 - Centrale d'achats publics CENTRALIS - Réalisation de travaux Locaux Associatifs Beaufour
- 2) 0067/2020 - Tarification de la prestation de portage de repas au bénéfice des résidences autonomie
- 3) 0070/2020 - Marché 2018/036 - Supports de communication - Avenant N°2
- 4) 0071/2020 - Marché 2018/062 - MOE DUMEZIL - Avenant N°2
- 5) 0072/2020 - Marché 2017/081 - Travaux de la fontainerie - Lot 4 - Avenant 2
- 6) 0073/2020 - Marché n°2017/081 «Travaux de réfection de la fontainerie de la ville de Vernon - Lot 1 « Terrassement / Gros œuvre » avenant 2
- 7) 0074/2020 - Grille tarifaire du musée de Vernon
- 8) 0075/2020 - Marché n°2017/015 - MOE Marcel Beaufour - Avenant N°1
- 9) 0078/2020 - Marché n°2020/009 : Travaux au lycée Dumézil à Vernon
- 10) 0080/2020 - Demande de subvention pour l'acquisition d'équipements de télétravail et de visio-conférence
- 11) 0081/2020 - Convention de dépôt d'une oeuvre d'art
- 12) 0082/2020 - Marché 2020/019 - Aménagement de sécurité aux abords du collège Ariane à Vernon
- 13) 0083/2020 - Marché 2018/075 - Entretien de voirie - Avenant n°5
- 14) 0084/2020 - Recours à une ligne de trésorerie de 3 M€ auprès de la caisse d'épargne pour financer les besoins ponctuels de trésorerie
- 15) 0085/2020 - Décision budgétaire - dépenses imprévues
- 16) 0086/2020 - Plan de relance économique - EPIDEMIE COVID 19
- 17) 0087/2020 - Mise à disposition de locaux : écoles Arc-en-ciel, du Moussel et du Parc - Juillet 2020
- 18) 0089/2020 - Mise à disposition de locaux : école Arc-en-Ciel 2 du 24 au 28 août 2020
- 19) 0090/2020 - Grille tarifaire du Musée de Vernon
- 20) 0091/2020 - Musique de chambre en Normandie - Mise à disposition de locaux - mercredi 26 août 2020
- 21) 0092/2020 - Marché n°2018/036 - Impressions support de com - Avenant 3
- 22) 0093/2020 - Marché n°2020/009 - Travaux Lycée DUMEZIL - Avenant 1
- 23) 0094/2020 - Frais de scolarité 2019-2020



- 24) 0095/2020 - Mise à disposition de locaux pour une exposition - 15 juillet au 28 août 2020
- 25) 0096/2020 - Cabinet Foncia Ledoyen - Mise à disposition de locaux - mercredi 14 octobre 2020
- 26) 0097/2020 - Convention de mise à disposition d'un chien de travail pour la Police Municipale
- 27) 0098/2020 - Marché n°2017/007 - Fourniture et livraison de livre - Avenant N°1 de transfert
- 28) 0099/2020 - Marché n°2018/036 - Supports de communication - Lot 1 - Avenant N°4
- 29) 0100/2020 - Marché n°2018/078 - Régie publicitaire pour le journal municipal de Vernon - Avenant 1
- 30) 0101/2020 - Marché n°2018/036 Impression des supports de communication de Vernon - Lot 1 - Avenant 5
- 31) 0102/2020 - Marché 2020/005 - Achat de vêtements de travail - lot 4 Vêtements, uniformes et accessoires des métiers de sécurité
- 32) 0103/2020 - Convention de partenariat relative à la mise en œuvre des récompenses scolaires pour les élèves de Vernon en classe de CM2
- 33) 0105/2020 - Marché n°2020/017 - Transport des élèves des établissements scolaires des communes et des SIVOS de SNA vers les espaces nautiques communautaires

Hors commission

Dossier non présenté en commission

Délibéré :
Prend acte

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).